

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DELIBERATION N°2026/080
Séance du 07 septembre 2026

AVIS CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE DE MR THOMAS ERIC
EXTENSION D'UN ELEVAGE DE CHAIR
Nomenclature : 9.1

Date de convocation : 01 septembre 2026
Nombre de membres en exercice : 27
Nombre de membres présents : 26
Nombre de membres absents : 01
Nombre de pouvoirs : 01
Nombre de votants : 27

L'an deux mil vingt-six, le sept septembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de Châteauneuf sur Isère, régulièrement convoqué le premier septembre, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Madame Agnès JAUBERT, maire.

Présents : JAUBERT Agnès, COMBET Marie-Pierre, PERRET Jean-Paul, AUTHER-HENRIC Ludmila, MONTALON Edouard, GUERIMAND Aurore, POUSTOLY Florent, CHAUVIN Sandrine, BUFFIERE Christophe, DAMIRON Lionel, BANCHET Sylvie, LAMBERT Ludivine, PUZIN Carole, PORRIN Thomas, FIAT Charlène, ROMAIN Jérôme, SOUILLLOL Rémi, BENTKOWSKI Marine, REYNAUD Marlène, VALENTIN Thomas, JUNILLON Morgane, BERNARD Yannis, ROBIN Paul, TURC Françoise, TROULLIER Luc, FERRARIS Mathieu.

Absents excusés : REYNAUD Patrick,

Pouvoirs : Patrick REYNAUD a donné pouvoir à Thomas VALENTIN

Marie-Laure LAURENT, Directrice Générale des Services, assiste à la séance.

Secrétaire de Séance : Ludmila AUTHER-HENRIC

2026/80. AVIS CONSEIL MUNICIPAL SUR LA DEMANDE D'AUTORISATION
ENVIRONNEMENTALE UNIQUE DE MR THOMAS ERIC
EXTENSION D'UN ELEVAGE DE CHAIR

Rapporteur, Jean-Paul PERRET

Le 1^{er} décembre 2025 M. Eric THOMAS a présenté une demande d'Autorisation Environnementale Unique-ICPE pour un projet d'extension de son élevage de volaille de chair sur le site situé Chemin des Péraillats - quartier Les Grands Châssis 26300 CHATEAUNEUF-SUR-ISERE.

La demande comporte une autorisation environnementale unique au titre de la réglementation sur les installations classées pour la protection de l'environnement et une demande de permis de construire.

Il s'agit d'un projet d'extension d'un élevage de volailles de volailles de chair (poulets) existant d'une capacité de 29 990 animaux-équivalents relevant actuellement du régime de la déclaration au regard de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement (ICPE) jusqu'à une capacité après projet de 64 260 emplacements. L'élevage

relèvera alors du régime de l'autorisation. Le site actuel comprend
nécessite la construction d'un bâtiment d'élevage supplémentaire
de plancher) sur les parcelles cadastrées YT n°67,68,69 et 70.

Cette augmentation de capacité permettra de pérenniser l'activité d'élevage, de créer un
emploi et de répondre à la demande locale et nationale en volailles de chair, en particulier
en poulets, la grande région du Sud-Est de la France étant déficitaire.

A noter que ce dossier fait l'objet d'une consultation du public par voie électronique (article
L181-10-1 du code de l'environnement) du lundi 3 août 2026 au mardi 3 novembre 2026
inclus.

Trois permanences ont été instaurées en mairie de CHATEAUNEUF-SUR-ISERE les lundi 3
août 2026 (9h à 12h) ; le samedi 19 septembre 2026 (9h à 12h) et le samedi 24 octobre 2026
(9h à 12h).

Conformément à l'article R181-18 du code de l'environnement, le conseil municipal de la
commune est appelé à se prononcer sur le projet notamment au regard des incidences
environnementales notables de celui-ci sur le territoire.

**Le conseil municipal, après en avoir délibéré, A L'UNANIMITÉ des membres présents ou
représentés, décide,**

- D'émettre un avis FAVORALBE sur le projet d'extension d'un élevage de volailles de
volailles de chair existant.

Délibération télétransmise au représentant de l'Etat le 10 septembre 2026
Publication en ligne le 10 septembre 2026

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait certifié conforme,

Fait à Châteauneuf sur Isère, le 10 septembre 2026

Le Maire,

Agnès JAUBERT.

